



Contrat de location

ARTICLE 1 : La caution

La caution sera versée par chèque ou espèce au loueur (propriétaire) et sera rendue au locataire lors de la restitution du bien déduction faite des éventuels dommages ayant pu être constaté lors de l'état des lieux de retour du bien (article 6).

Le loueur (propriétaire) pourra encaisser la caution complète en cas de casse complète, perte ou vol, ainsi que dans le cas où le bien ne serait pas retourné au loueur (propriétaire) 7 jours après la date prévue pour la restitution du bien. (*Le montant de la caution ne peut pas excéder la valeur du bien.)

ARTICLE 2 : Les responsabilités

Dommages (dégâts, perte et vol) le locataire en tant que personne morale ; individu, au nom de son association ou entreprise engage sa responsabilité jusqu'à la restitution du bien.

Le locataire s'engage à :

Respecter toutes les règles d'utilisation du bien, prendre soin du bien et veiller à l'intégrité du bien.

Utiliser le bien à des fins légales, **ne pas le céder, ne pas le sous-louer, ne pas le modifier.**

Être le responsable exclusif du bien et être le seul gardien du bien.

Posséder toutes les **habilitations réglementaires** pour utiliser ou détenir le bien.

Connaître toutes les **précautions d'utilisation** et toutes les règles de sécurité à mettre en œuvre.

Être le **seul responsable de tout dommage** corporel ou matériel que le bien pourrait occasionner.

Être **titulaire d'une assurance** personnelle en responsabilité civile ou agir au nom de la responsabilité civile de son entreprise ou association.

Pendant la période de location du bien, le loueur (propriétaire) est déchargé de toute responsabilité concernant le bien et son utilisation. Les dommages occasionnés par le locataire seront à sa charge. Le montant de la caution ne pourra pas excéder sa valeur indiquée à l'article 7. Quelles que soient ses réparations éventuelles, le bien restera la propriété du loueur (propriétaire). En cas de non-restitution du bien, le locataire sera tenu de payer au loueur (propriétaire) la valeur de caution du bien précisée à l'article 7.

ARTICLE 3 : En cas de litige

Le site www.swapsolisaire.com n'est en aucun cas partie prenante du présent contrat et ne pourra être tenu comme responsable, direct ou indirect, d'éventuels litiges ou dommages relatifs à l'exécution du contrat. Si, en cas de litige, le locataire et le loueur (propriétaire) ne trouvent pas de solution à l'amiable, alors les tribunaux du lieu de signature du présent contrat seront retenus pour seuls compétents.

Article 4 : Le loueur

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Téléphone :

Adresse e-mail :

N° Carte Nationale d'Identité ou Passeport :

.....

Ci-après désigné « le loueur » qui possède le bien.
Propriétaire du bien décrit à l'article 7.

Article 5 : Le locataire

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Téléphone :

Adresse e-mail :

N° Carte Nationale d'Identité ou Passeport :

.....

Ci-après désigné « le locataire » qui loue le bien décrit
à l'article 7.

Article 6 : Durée de la location

La location commence à la remise du bien : LeÀheures

La location prend fin au retour du bien : LeÀheures

Article 7 : État des lieux de remise du bien.

Loueur et locataire doivent le remplir ensemble au moment de la remise du bien

Description du bien mis en location

Nom Marque..... Type de matériel.....

État général du bien : Neuf Très bon état Satisfaisant Mauvais état

Constat d'état général du bien : (Âge, vétusté, aspect, dommages, usure, défauts) :

.....
.....
.....

Précautions d'utilisation et clauses particulières : (restitution niveau de carburant, batterie, fournitures, lieu, etc.)

.....
.....
.....

Montant de la location (en €) TTC :Prix de la location final payé par le locataire

Montant de la caution (en €) : *Le montant de la caution ne peut pas excéder la valeur du bien.

Signature état des lieux de remise du bien

Fait à le

En deux exemplaires, dont un est remis à chacune des deux parties qui le reconnaît.

Signature du loueur (propriétaire)

Signature du Locataire

Article 8 : Etat des lieux de retour du bien

Loueur et locataire doivent le remplir ensemble **lors du retour du bien**

Description du bien mis en location

Nom Marque..... Type de matériel.....

État général du bien : Neuf Très bon état Satisfaisant Mauvais état

Constat d'état général du bien : (Âge, vétusté, aspect, dommages, usure, défauts) :

.....
.....
.....
.....

Précautions d'utilisation et clauses particulières : (restitution niveau de carburant, batterie, fournitures, lieu, etc.)

.....
.....
.....

Montant restitué de la caution (en €) : *Le montant de la caution ne peut pas excéder la valeur du bien.

Signature état des lieux de retour du bien

A signer lors du retour du bien

Fait à le

En deux exemplaires, dont un est remis à chacune des deux parties qui le reconnaît.

Signature du loueur (Propriétaire)

Signature du Locataire